

Avec une nouvelle **baisse de plus de 1 500 MW** ce mercredi 5 avril, les salariés de Penly ont de nouveau exprimé leur désaccord avec les propositions de nos directions en matière d'augmentation de salaire. Depuis 3 semaines, en décalant les baisses de charge **localement** sur une journée différente par rapport à l'hydraulique et au thermique, vous avez permis de **cumuler plus de 4 000 MW de baisse** sans qu'aucun message de sureté du réseau électrique n'apparaisse au moment des pics de consommation, maximisant ainsi **nationalement** le coût et l'impact de cette grève. L'intervention du Directeur d'Unité, pour la première fois depuis 4 mois, sur les 2 tranches à la relève dès 6h00 est d'ailleurs la meilleure preuve de l'efficacité et de la visibilité de votre mouvement.

Ni l'annonce d'une prime ponctuelle de 600€, ni le timide démenti du Directeur sur un éventuel gel du SNB pour une durée de 5 ans, ni même les quelques miettes distribuées au personnel lors de la dernière CS ne sont de nature à regagner votre confiance. Dans son dernier courriel adressé à tous les salariés, notre PDG J.B. Levy se voulait rassurant lorsqu'il évoquait l'équité de traitement des différents collègues pour l'attribution des NR. Le constat est pourtant sans appel : sur 142 pas de NR « avancements au choix » distribués aux salariés de Penly cette année :

- **6 Pas de NR** ont été octroyés à la population « **exécution** » (soit un taux de distribution de **8,5%**)
- **82 Pas de NR** ont été octroyés à la population « **maîtrise** », dont 25 à 30 Pas dans le cadre des projets « Noyau de Cohérence » SCO et SEM (soit un taux de distribution réel de **11,8%**)
- **54 Pas de NR** ont été octroyés à la population « **cadre** » (soit un taux de distribution de **23,7%**)

Bel exemple d'équité de traitement en cette période financièrement difficile pour l'Entreprise, quand on sait qu'un NR « cadre » peut peser 2 à 3 fois plus lourd qu'un NR « exécution » ou « maîtrise » !

Pour toutes ces raisons, dans la continuité des « **Mardis de la Colère** », **SUD Energie**, avec le soutien de la **CGT** et de **FO**, vous invite à participer **massivement** le 12 avril, au « **Mercredi de la Honte** », en réponse au mépris avec lequel vos directions traitent vos revendications depuis plus de 4 mois.

La **CGT** et **SUD Energie**, avec le soutien de **FO**, appellent donc à la grève **avec baisse de charge** le mercredi 12 avril de 6h00 à 13h45 !

**La grève coûte aux salariés, elle doit coûter bien plus à nos Directions !**

En l'absence d'avancées concrètes, un nouveau préavis sera déposé pour chaque mercredi matin à Penly, jusqu'au 12 août 2017...

**Ne perdez pas le nord :  
Rejoignez SUD-Energie !**